

un Carosse, nous primes par-dessus le rempart, & le conduisimes dans la ruë Geoffroi-Laisnier, chez ledit Fequerolles, lequel nous fit entendre, que c'étoit un homme avec lequel il avoit une affaire de la dernière conséquence à terminer, & qu'il n'en viendroit à bout qu'en lui faisant peur, & nous dit de revenir dans trois jours & qu'il nous remerciroit, & nous congédia de chez lui l'un après l'autre ; nous y retournâmes de même au bout de trois jours, où il nous dit qu'il étoit perdu, s'il ne perdoit cet homme-là, & que si nous voulions le faire mourir, il nous donneroit à chacun soixante pistoles ; ce que les autres acceptèrent. Il y en eut un qui proposa de le mener sur le Boulevard entre une & deux heures du matin, & de l'assassiner ; mais ledit Fequerolles, conclu qu'il y avoit moins de danger & de risque de le noyer ; ce qui fut executé sur le Pont Royal à une heure & demie du matin, ledit Fequerolles present, lequel nous mena chez lui, & nous compta ce qu'il avoit promis. Nous nous séparâmes & nous ne nous sommes point revûs, mes complices, & moi, excepté le Grand Chevalier, que j'ai vû en Baviere, où il a été tué.

Voilà, Monseigneur, ce que l'on m'a ordonné de vous declarer, & de vous dire que ledit Fequerolles n'avoit agi que par commission, à ce que j'ai appris depuis. Il étoit pour lors Avocat au Parlement, & faisoit les affaires de plusieurs particuliers ; il a acheté depuis une Charge de Sous-Lieutenant des Chasses de Saint Germain en Laye, où il reside encore à ce que je crois. Je demande pardon au Roi, & à vous Monseigneur,